

DOCTORALE PROEFSCHRIFTEN — THESES DE DOCTORAT

Nadine LUBELSKI-BERNARD, *Les mouvements et les idéologies pacifistes en Belgique 1830-1914*, Bruxelles, U.L.B., 1977, promoteur : J. Willequet.

La Belgique, petit état neutre, entouré de puissants voisins et qui a tout intérêt au maintien de la paix, se préoccupe peu, au XIXe et au début du XXe siècle des divers mouvements pacifistes. La masse de la population reste indifférente aux initiatives qui sont prises en matière de limitation des conflits. Quant aux milieux officiels, ils feignent d'ignorer l'existence des courants de la paix, qu'ils qualifient le plus souvent d'utopistes, d'antipatriotes, d'antimilitaristes ou de révolutionnaires. Ils estiment dangereuse, toute action qui tend à juger la conduite du pouvoir dans ses relations avec l'extérieur, à toucher à un domaine réservé à l'exécutif, celui de la politique étrangère. Pour justifier leurs réticences, ils invoquent principalement les obligations de modération et d'extrême prudence qu'impose en matière de politique étrangère et militaire, le statut de neutralité du pays.

La plupart des entreprises en faveur de la paix qui se créent chez nous sont dues à l'initiative personnelle de quelques compatriotes. Celles-ci ont très souvent pour origine une impulsion étrangère, venue de sociétés de la paix anglo-saxonnes ou françaises. Elles se partagent en outre entre deux courants, l'un issu des milieux bourgeois, l'autre des milieux socialistes. Le premier vise essentiellement à transformer l'homme, la société nationale et internationale de manière à les rendre moins belliqueux. Il espère grâce à l'éducation et à la mobilisation de l'opinion publique, modifier la culture politique des peuples dans le sens d'une meilleure compréhension mutuelle et d'un renforcement accru de leur solidarité. Pour cela, il attire l'attention de la famille, de l'école, de l'église, sur l'importance des enseignements donnés aux enfants. L'accent est également mis sur la propagande pacifiste, seule capable, pense-t-il, de gagner le soutien des masses. Pour mobiliser l'opinion publique, il recommande la multiplication des sociétés de la paix, la réunion de congrès internationaux, l'organisation de conférences locales, régionales, nationales, la distribution de brochures, tracts, appels, pétitions, la publication d'articles dans la presse, de livres, etc.

Les pacifistes pensent aussi pouvoir diminuer considérablement les causes des guerres en réorganisant la société internationale et dans ce but, ils préconisent des mesures juridiques, politiques, économiques et militaires. Leur premier souci est de mettre fin à l'anarchie régnant dans la société des nations à la suite des énormes lacunes du droit international. Pour remédier à cette situation, ils demandent le développement et la codification de ce droit ainsi que la création d'une Cour suprême de justice, chargée d'appliquer la loi internationale dans tous les différends qui pourraient surgir entre les gouvernements. Pour résoudre ces différends, ils recommandent la généralisation du recours à la procédure d'arbitrage. Ces réformes juridiques doivent s'accompagner, mais dans un avenir moins immédiat, d'une profonde transformation politique de la société internationale et déboucher sur un gouvernement mondial. Les chemins pour y parvenir sont multiples. Ceux-ci vont de la simple alliance qui respecte intégralement la souveraineté de chaque Etat à l'union fédérale qui subordonne ses membres à un gouvernement supranational, en passant par la confédération qui limite dans une moindre mesure les droits de chaque Etat. L'amélioration des relations internationales passe également par une réforme du commerce international. Epousant la doctrine professée par l'école de Manchester, les pacifistes mettent tous leurs espoirs dans la pratique du libre-échange pour diminuer le nombre des conflits. Ils ont la conviction que l'interdépendance économique accrue qui résulte de la levée des barrières douanières éliminera toutes ou presque toutes guerres. Enfin, ils préconisent également des mesures militaires : désarmement, limitation des armements ou arrêt de la course aux armements. Mais en ce domaine, connaissant le refus catégorique que leur opposent les Etats, ils ne proposent pas de système clair, de solutions précises.

Quant au second courant, le socialiste, il est à ses débuts fort éloigné du premier. Il s'exprime surtout au sein de la Première Internationale qui préconise la révolution, la grève militaire et la disparition des armées permanentes pour lutter contre la guerre. Mais l'opposition entre les deux courants s'amenuise avec le temps. Et l'on voit les derniers congrès de la IIe Internationale se rapprocher des congrès de la paix sur le plan des moyens à employer pour empêcher les conflits.

Dans le premier comme dans le second courant, nos compatriotes jouent un rôle de premier plan dans la fondation, la direction et la présidence des diverses organisations qui se développent en

Europe en faveur de la prévention des différends internationaux. Grâce au dévouement inlassable de ces personnalités marquantes du monde politique, économique et juridique belge, notre pays devient un point de rencontre des pacifistes et abrite de nombreuses conférences et réunions internationales en faveur de la paix. La capitale belge est également choisie pour être le siège de plusieurs organisations internationales ayant dans leurs buts la recherche des meilleurs moyens de prévenir les conflits internationaux.

Avant la première guerre mondiale, les présidents des trois grandes organisations internationales qui s'occupent de la préservation de la paix sont Belges : *Auguste Beernaert*, homme d'Etat catholique, délégué de la Belgique aux deux Conférences de la Paix de La Haye, membre de la Cour permanente d'arbitrage, président de la Ligue internationale des pacifistes catholiques, prix Nobel (1909) de la Paix, préside l'*Union Interparlementaire*, assemblée libre de parlementaires qui veulent organiser juridiquement la société internationale; *Henri La Fontaine*, sénateur socialiste, membre de l'Union Interparlementaire, secrétaire général de la plus importante société de la paix en Belgique, la Section belge de la Fédération internationale de l'arbitrage et de la paix, préside le *Bureau international de la Paix* qui groupe toutes les sociétés de la paix existant dans le monde. Pour son dévouement inlassable en faveur de la paix et de la concorde internationales, il reçoit en 1913, le prix Nobel de la Paix; *Emile Vandervelde*, député socialiste, préside le *Comité exécutif du Bureau socialiste international*, dont une des principales missions est de veiller au maintien de la paix.

Il faut toutefois souligner que si les mérites personnels de nos compatriotes et leur dévouement à l'idéal pacifique leur permettent de jouer un rôle important au niveau international, il ne faut pas négliger dans l'accès à des positions privilégiées le fait qu'ils appartiennent à une petite nation neutre qui ne peut porter ombrage à aucune grande puissance.

Si nos pacifistes ont été incapables d'empêcher les hommes de s'entretuer sur le terrain des opérations, il ne faudrait pas en conclure trop hâtivement à l'échec des idées qu'ils ont essayé de répandre. N'ayant pas choisi la voie de l'action directe ou de la révolution pour s'opposer à la guerre mais le long cheminement de l'évolution des mentalités, ils ne pouvaient en quelques dizaines d'années modifier des habitudes millénaires, faire renoncer les gouvernements à choisir la guerre, un moyen qu'ils semblent chérir tout particu-

lièrement, pour résoudre leurs problèmes.

(N. LUBELSKI-BERNARD)